

# Port du masque en primaire, cours en ligne à l'université: ce qui va changer pour l'éducation

Paris, 29 oct. 2020 (AFP) -

Les établissements scolaires resteront ouverts pendant le nouveau confinement qui débute vendredi, avec un port du masque étendu au primaire, alors qu'à la fac les cours seront majoritairement en ligne: voici un état des lieux de ce qui va changer pour le monde de l'éducation.

"Crèches, écoles, collèges et lycées vont rester ouverts pendant cette période, avec des protocoles renforcés", a annoncé mercredi soir Emmanuel Macron.

Le secteur périscolaire sera également ouvert, a précisé le Premier ministre Jean Castex jeudi.

Le masque obligatoire dès le primaireLe port du masque à l'école "sera étendu aux enfants du primaire dès l'âge de 6 ans", a annoncé Jean Castex devant l'Assemblée nationale, justifiant cette décision par un avis du Haut-conseil de santé publique transmis mercredi.

"C'est une mesure supplémentaire qui va s'ajouter aux autres gestes barrières mais qui ne sera pas suffisante", a averti Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire.

La contagiosité des enfants continue de faire débat dans la communauté scientifique.

"Même s'ils sont moins contagieux que des gens de 14 ans et des adultes - ce qui n'est pas si clair -, comme ils ont beaucoup de contacts avec leurs camarades et avec les adultes, moins contagieux ne veut pas dire qu'il n'y a pas de cas", a déclaré à l'AFP l'épidémiologiste Dominique Costagliola.

Moins de brassage, "autant que possible"Lors d'une conférence de presse aux côtés du Premier ministre, le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a précisé jeudi soir que le nouveau protocole, "préparé depuis juillet", prévoit une limitation du brassage des élèves avec des arrivées et départs étalés dans le temps, des "déplacements limités au maximum" et des récréations "par groupes".

Dans le second degré, "une seule salle sera attribuée à chaque classe, dans la mesure du possible".

La restauration scolaire sera "maintenue pour des raisons sociales", en veillant à espacer les élèves d'un même groupe d'un mètre, "autant que possible".

"L'aération et la ventilation des classes seront également renforcées, comme la désinfection des locaux et des matériels et le nettoyage", a poursuivi le ministre.

"Il faudra nous laisser du temps pour mettre en place ce protocole qui reste encore peu détaillé à ce stade", a réagi Stéphane Crochet, du syndicat SE-Unsa. "Cela ressemble à ce qui prévalait au printemps dernier après le confinement, et ce sera difficile à mettre en oeuvre dans les gros établissements", a-t-il jugé.

Pas de demi-groupes, sauf exceptionsPlusieurs syndicats réclamaient la mise en oeuvre du "plan de continuité pédagogique" qui prévoit, en cas d'accélération du virus, l'accueil de demi-groupes d'élèves uniquement.

Jeudi soir, Jean-Michel Blanquer a bien déclaré que le protocole permettrait l'accueil de "tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire".

Il a simplement parlé pour les lycées d'une "souplesse" laissée aux chefs d'établissement. "Le protocole de continuité pédagogique permet d'envisager de l'enseignement à distance pour les élèves vulnérables ou pour des groupes d'élèves", a-t-il dit.

Mais "il ne faut pas sous-estimer les problèmes des demi-groupes", a-t-il ajouté, en précisant que ce n'était pas l'option privilégiée.

"Rien n'est dit sur la diminution des effectifs qui est le principal enjeu", a regretté Sophie Vénétiay, du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire.

"Aujourd'hui, rien ne va permettre de garantir la sécurité des élèves et des personnels", a-t-elle ajouté, invitant ces derniers à se saisir de tous les moyens d'action "pour faire valoir leur droit". Un préavis de grève a d'ores et déjà été déposé du 2 au 7 novembre.

Cours en ligne à l'universitéDans l'enseignement supérieur, la règle sera désormais le "distanciel" pour tous les cours, à l'exception des travaux pratiques et de "l'enseignement professionnel nécessitant du matériel spécialisé", a



PAYS :France  
SURFACE :103 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 29 octobre 2020 - Edition Fil Gen

précisé jeudi Jean Castex.

Les examens et concours pourront continuer de se tenir dans les universités et établissements du supérieur avec "un protocole renforcé", a-t-il ajouté.

"Les restaurants universitaires pourront continuer à fonctionner, mais uniquement pour des repas à emporter".

Les bibliothèques universitaires seront, elles, "ouvertes sur rendez-vous et dans le respect d'une jauge". Quant aux activités de recherche, elles se poursuivront "en télétravail, quand c'est possible".

ito/pa/or

Afp le 29 oct. 20 à 21 12.